

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE : 15 NOV. 2023

OBJET :

Dépôt d'un dossier de déclaration préalable :
installation d'une aire de jeux sur la place du
Vieux Marché (Haut Livron)

Nombre de conseillers :

En exercice : 29
Votants : 28

N° 2023.11.12

L'an deux mille vingt-trois, le treize novembre, le Conseil Municipal de la commune de Livron-sur-Drôme, dûment convoqué le 07 novembre 2023, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis FAYARD, Maire.
Madame Evelyne BILBOT est désignée secrétaire de séance

PRÉSENTS : Francis FAYARD, Nathalie MANTONNIER, Philippe CHAVE, Evelyne BERNARD, Jean-François FAURE, Christian CHABERT, Evelyne BILBOT, Sébastien AMBLARD, Christiane LAMBERT, Annick BAROTEAUX, Marie-Christine GEAY, Thierry JAVELAS, Duilio NOVARO, Elisabeth LUQUES, Laurent MANTONNIER, Nathalie SORIA, Sébastien CHEYNEL, Emmanuel DELPONT, Dan VILLIOT, Fabien PLANET, Francine DAMBRINE, Alain COURTHIAL, Emmanuelle GIELLY, José MUNOZ ALVAREZ

REPRÉSENTÉS : Anne-Lise VIALON (pouvoir à F. FAYARD), Georges CASANOVA (pouvoir à A. BAROTEAUX), Matthieu NIVOT (pouvoir à D. VILLIOT), Nicolas COLOMB (pouvoir à F. PLANET)

ABSENTS : Thierry SANCHEZ

Monsieur Philippe CHAVE, Adjoint délégué à la Protection des Populations, à la Cohésion des Territoires et au Développement Urbain informe l'assemblée d'un projet d'installation d'une aire de jeux sur la place du Vieux Marché (Haut Livron).

Exposé de la délibération :

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une opération d'ensemble visant à rénover et créer 4 aires de jeux sur la commune, en concertation avec les comités de quartier concernés.

L'aire de jeux du Haut Livron sera implantée sur la place du Vieux Marché ; elle sera composée d'un jeu sur ressort et d'un ensemble toboggan et panneau bois à escalader, dans des teintes naturelles (vert, marron) afin de faciliter l'intégration dans l'environnement.

L'aire de jeux se situant dans le périmètre du SPR (site patrimonial remarquable), ces travaux nécessitent le dépôt d'un dossier de « déclaration préalable » conformément aux dispositions du code de l'urbanisme.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'Unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire ou son représentant à procéder au dépôt d'un dossier de déclaration préalable.

Envoyé en préfecture le 15/11/2023

Reçu en préfecture le 15/11/2023

Publié le

15 NOV. 2023

SLOW

ID : 026-212601652-20231113-DELIB20231112-DE

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

The image shows a handwritten signature in cursive, which appears to be 'F. Cecc...', written over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE LIVRON-SUR-DRÔME' around the top edge and '26250' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross, with a crown above. Two stars are positioned on either side of the central figure.

La secrétaire de séance,

The image shows a handwritten signature in cursive, which appears to be 'S. L...', written in black ink.

Acte exécutoire en vertu de sa transmission en Préfecture le

15 NOV. 2023